



CONSEIL MUNICIPAL DU 23 septembre 2024
A L'HOTEL DE VILLE
COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre,
Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de
Monsieur François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jean-Christophe BERTIN, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Corine GUIGNON, Pascale AUGUET-OTTAVY, Philippe VERCHER, Nicolas BAGNIS, Cécile AUTRAN, Jean-Christophe CHAUTARD, Marie MEYER, Aurélie COURANT, Sandrine BUIRON, Céline PELLISSIER, Timothée KOENIG, Michel REZK

Absents excusés : Pascal MONTLAHUC (Pouvoir à Cécile AUTRAN), Karine CACHELEUX (Pouvoir à Marie MEYER), Laurent DENIS (pouvoir à François CAVALLIER), Isabelle DERBES (Pouvoir à Jean-Luc ANTONINI)

Absents : Sara SUSINI

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS : 17

VOTANTS : 21

1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 juin 2024

ADMINISTRATION GENERALE

2/ Remboursement transports scolaires

3/ Acquisition allée des Griottiers

4/ Forfait encadrement des séjours

5/ Adoption PLU

6/ Signature convention CAUE

7/ Indemnisation riverain chemin de saint Donat

8/ Servitude de passage le Clos des Roses

FINANCES

- 9/ Subvention complémentaire au comité des fêtes.
- 10/ Demande de subvention modificative véhicule CCF
- 11/ Décision modificative
- 12/ Modification des tarifs d'affiches promotionnelles
- 13/ Remboursement du coût d'un achat à la coopérative scolaire
- 14/ Défiscalisation dons

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

- 1 / Renouvellement d'une convention dans le cadre d'une fourrière automobile

QUESTIONS DIVERSES

- 1. FONTSANTE : La commune prend acte de la décision du Préfet

2/REMBOURSEMENT TRANSPORT SCOLAIRE

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à maintenir la gratuité des transports scolaires pour les familles dont les enfants sont scolarisés à l'école maternelle et élémentaire de la commune de Callian.

Est Adopté à l'unanimité.

3/ ACQUISITION DE L'ALLER DES GRIOTTIERS

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à engager toutes les démarches en vue de l'acquisition des parcelles I 1505 et I 1507 pour l'euro symbolique appartenant à Madame Muriel BRISSI et Madame Catherine LAFAURIE.

Est adopté à l'unanimité.

4/ FORFAIT SEJOURS

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à mettre en place un forfait séjour pour les animateurs de la collectivité pouvant être amenés à encadrer des enfants 24h/24, la rémunération pour ces séjours étant arrêtée comme suit :

-Responsable : 90€/jour

-Animateurs : 80€/jour

Adopté à l'unanimité

5/ ARRET DU PROJET DE REVISION DE PLAN LOCAL D'URBANISME ET BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

Le projet de délibération approuvant la révision du PLU de la commune et autorisant Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à son application

Adopté à la majorité, une abstention (Corine GUIGNON).

6/ SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE C.A.U.E DU VAR VISANT A ACCOMPAGNER LA COMMUNE POUR LA REALISATION D'UN SCHEMA DE PROGRAMMATION SCOLAIRE ET DE MOBILITE DOUCE.

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à signer une convention avec le C.A.U.E du var pour un montant de 4050.00€ dans le cadre de réhabilitation de l'EHPAD du PRADON et des aménagements afférents.

Est adopté à l'unanimité.

7/ INDEMNISATION RIVERAIN CHEMIN DE SAINT DONAT.

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à verser la somme de 300€ à la société RAINBOW Center, dirigée par Madame HORCLOIS, suite à la fermeture du chemin de Saint-Donat en raison des travaux de l'aménagement du parking Le Pertuis et du préjudice subit.

Est adopté à l'unanimité.

8/ AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN ACTE AUTHENTIQUE RELATIF A UNE SERVITUDE DE PASSAGE ET DE STATIONNEMENT AU PROFIT DE MONSIEUR FOLTETE

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à signer l'acte authentique concernant une servitude de passage ainsi que de stationnement au profit de Monsieur FOLTETE.

Est adopté à l'unanimité.

9/ SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AU COMITE DES FETES

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à verser une subvention complémentaire d'un montant de 5000€ au comité des fêtes

Est adopté à l'unanimité.

10/ DEMANDE DE SUBVENTION MODIFICATIVE VEHICULE CCFF.

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du conseil régional pour participer au financement de l'acquisition d'un véhicule mis à la disposition du CCFF, le montant de l'acquisition s'élevant à 75 553€HT.

Est adopté à l'unanimité.

11/DECISION MODIFICATIVE N°1- BUDGET PRINCIPAL 2024.

Le projet de délibération visant à approuver la décision modificative N°1 du budget principal 2024 en vue d'augmenter es crédits en section de fonctionnement pour des opérations d'ordre.

Est adopté à l'unanimité.

12/PRECISIONS SUR LA REGIE CENTRALISEE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE.

Le projet de délibération visant la modification de la régie centralisée au budget principal, concernant le prix des affiches promotionnelles.

Est adopté à l'unanimité.

13/REMBOURSEMENT DU COUT D'UN ACHAT A LA COOPERATIVE SCOLAIRE.

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à rembourser la somme de 143.01€ TTC à la coopérative scolaire suite à l'acquisition de fournitures scolaires.

Est adopté à l'unanimité

14/ DONN D'ŒUVRES D'ART A LA VILLE AVEC POSSIBILITE DE DEFISCALISATION

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à accepter le don d'œuvres d'art de la part de Madame DESESTRES et de prendre toutes les mesures nécessaires à l'acceptation de ce don ainsi qu'à la réalisation de toutes formalités administratives.

Est adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

1/ RENOUELEMENT D'UNE CONVENTION DANS LE CADRE D'UNE FOURRIERE AUTOMOBILE

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à renouveler la convention avec « Modern' Garage » dans le cadre du fonctionnement su service public de fourrière automobile.

Est adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

A – Monsieur le Maire demande au conseil municipal de prendre acte de l'arrêté préfectoral qui émet un avis défavorable sur le projet FONTSANTE.

B – Monsieur le Maire déplore la campagne de communication injurieuse et insultante du BRASSITORRIUM sur les réseaux sociaux.

C – Michel REZK demande s'il y a un projet alternatif au VALORPOLE de FONTSANTE.

Monsieur le Maire indique qu'il n'y a pas de projet précis à l'heure actuelle.

D – Sandrine BUIRON demande où en est la mise en place de la redevance incitative.

E – Sandrine BUIRON sollicite la possibilité d'installer des ralentisseurs aux entrées du village afin de ralentir la vitesse des automobilistes.

F- Cécile AUTRAN indique que de nombreux candélabres restent éteints depuis plusieurs jours.

G – Sandrine BUIRON informe le conseil que le marché de Noël se déroulera le 16/11.